

Léon Roches

Léon Roches est né le 27 septembre 1809 à Grenoble.

En 1828, il obtient son baccalauréat au lycée de Tournon, il commence des études de droit qu'il abandonne aussitôt. Il part rejoindre des amis de son père, des commerçants marseillais. Il sera chargé de mission en Corse, en Sardaigne et en Italie pour leur compte.

Léon Roches : 32 ans à travers l'islam :

Dès 1830, la conquête de l'Algérie est accompagnée d'une [colonisation de peuplement](#) : les militaires français deviennent des colons en s'installant et aménageant le territoire conquis. Le père de Léon Roches qui avait été attaché au service de l'intendance militaire lors de l'expédition d'Alger, s'y était établi et venait d'acquérir de vastes domaines agricoles. C'est en 1832 que Léon Roches rejoint son père en Algérie.

Entre vouloir seconder efficacement son père dans ses affaires qui sont alors en difficultés et désireux de séduire la belle Khadīdja dont il tombe amoureux (mais déjà promise), Léon Roches apprend l'arabe très rapidement.

Le roi de France envoie en Algérie une commission chargée de s'enquérir de la situation de la conquête et de rédiger un rapport indiquant les mesures à prendre pour la consolider et l'administrer. Le père Roches reçoit chez lui les membres de cette commission. Quelques personnages arabes assistent à cet entretien et Léon sert d'interprète. À leurs yeux il passe déjà pour un orientaliste, et grâce à l'appui de l'un des membres de cette commission, il est nommé interprète-traducteur pour l'armée française en Algérie.

Quelque temps plus tard, Léon Roches est présenté par son père au nouveau général de l'Algérie : Clauzel. Léon saisit l'occasion et lui demande de faire partie de son état-major, il devient sous-lieutenant de cavalerie dans la garde nationale d'Algérie.

Pendant ce temps, la renommée d'un chef musulman grandit et intrigue les représentants français : l'émir Abd-El-Kader. Le général Bugeaud préfère, tout en montrant sa force militaire, la négociation et signe le [traité de Tafna](#) avec l'émir Abd-El-Kader le [30 mai 1837](#). La rédaction du traité soulève des ambiguïtés qui tiennent à la difficulté de faire concorder les versions française et arabe du texte : Abd-El-Kader reconnaît aux français la souveraineté de quelques enclaves sur la côte algérienne et en contrepartie, la France reconnaît le pouvoir de l'émir sur des territoires mal défini pour certains.

Abd-El-Kader est donné comme un homme de génie et de cœur qui veut régénérer sa nation. Léon Roches considère qu'Abd-El-Kader peut et veut accomplir une grande oeuvre, il part donc le rejoindre et il faut bien le reconnaître, dans l'espoir de revoir Khadīdja dont le mari a rejoint le camp d'Abd-El-Kader.

Pour inspirer confiance à l'émir, il embrasse la religion musulmane et se plie aux pratiques religieuses, les musulmans le nomme « Omar Ould Rouch ». Fin décembre 1837, Léon Roches arrive au camp d'Abd-El-Kader, le rencontre et devient par la suite son secrétaire, traducteur et confident. Par sa présence, il tente de gagner l'émir à la France, se refusant néanmoins de l'espionner pour le compte des autorités françaises. Il participe aux batailles que l'émir engage contre les chefs rebelles et coupables d'impiété, soudain Abd-El-Kader lui apparaît comme un chef injuste et cruel. Devant ces massacres, Roches se retire, brisé.

Commence pour le confident de l'émir le temps de la suspicion. Sous prétexte de faire son éducation religieuse, Abd-El-Kader envoie Roches à Tlemcen, mais il est en fait placé sous surveillance : il est soupçonné d'espionnage. Après une tentative de fuite, Léon Roches est ramené à Tlemcen et finit par apprendre qu'il a été calomnié auprès de l'émir. On avait assuré à l'émir que son confident était un espion envoyé par la France pour pénétrer ses secrets, étudier ses ressources et était chargé de l'assassiner en cas de déclaration de guerre.

Léon Roches décide de retourner auprès de l'émir pour faire disparaître dans l'esprit de celui-ci cette suspicion. Un court entretien suffit avec Abd-El-Kader pour redevenir un personnage important et intime auprès de ce dernier.

En 1839, la France lance une expédition contre Constantine, qui ne fait pas partie des territoires de l'émir. Les troupes françaises établissent donc un trajet pour atteindre Constantine, mais dans le traité, le statut de cette zone que doivent traverser les français n'est pas clairement établi. Abd-El-Kader considère qu'elle relève de son autorité et refuse toute modification, les français décident de passer outre.

L'émir désire recommencer la guerre sainte tout en ne voulant pas assumer la rupture du traité, voit là l'occasion et réagit par une déclaration de guerre formulée à plusieurs reprises et rédigée par Léon Roches, qui ce dernier, voit s'envoler tout espoir du maintien de la paix. En octobre 1839, le traité est rompu. Roches refuse de combattre aux côtés d'Abd-El-Kader contre la France. L'émir le chasse

En 1841, Roches est chargé d'une mission délicate par le général Bugeaud : obtenir une fatwa auprès de hauts personnages musulmans qui permettrait une trêve dans le conflit algérien. Il accomplit sa mission à Kairouan, au Caire, à Médine et à La Mecque

En 1842, Léon Roches reçoit la croix de la légion d'honneur avec le titre d'interprète en chef

En 1844, Léon Roches assiste à la bataille d'Isly qui est le dernier affrontement de l'[expédition de la France contre le Maroc](#) à la frontière [algéro-marocaine](#). Le Maroc avait déclaré la guerre à la France pour empêcher que la France ne colonise l'Algérie. Elle se solda par une victoire française contre l'armée marocaine, qui soutenait, depuis cinq ans l'Émir [Abd-El-Kader](#) contre la France

En 1845, Léon Roches reçoit la croix d'officier

En 1846, Léon Roches est nommé secrétaire de la légation à Tanger

En 1849, il est nommé consul à Trieste

En 1852, il est nommé consul général à Tripoli de Barbarie

En 1855, il est nommé consul général à Tunis

Léon Roches au Japon :

Le 9 octobre 1858 : signature du « Traité de Paix, d'Amitié et de Commerce » qui officialise les rapports entre la France et le Japon. Il est conçu sur le modèle de ceux conclus avec les autres puissances occidentales : les clauses fixent la mise en place de 5 « ports ouverts » au commerce et aux sujets français.

En 1864, Léon Roches succède à Duchesne de Bellecourt le 1^{er} ambassadeur de France au Japon (de 1859 à 1864). Le Japon est alors sous tension, le Shōgun Tokugawa doit faire face sur deux fronts à la fois : la pression extérieure des pays occidentaux pour la poursuite de l'ouverture du Japon, et, à l'intérieur, l'opposition des partisans du rejet des étrangers, qui vont progressivement se regrouper sous le symbole de l'autorité impériale et sommer au shogun de remettre les pouvoirs à l'empereur

Lorsque Léon Roches arrive au Japon, la France n'a toujours pas élaboré de véritable politique commerciale à l'égard du Japon et son objectif principal est de développer les intérêts commerciaux français, tout particulièrement les importations de soie nippone dont l'industrie lyonnaise manque cruellement.

Léon Roches tisse des liens privilégiés avec le Shōgun Yoshinobu Tokugawa qui cherche un pays sur lequel il pourra s'appuyer pour moderniser le Japon. Cette relation de confiance débouchera sur de grandes réalisations entre la France et le Japon, autant sur un plan diplomatique, culturel et commercial, qu'industriel et militaire :

- Léon Roches fait mettre en place les moyens nécessaires aux relations commerciales en obtenant la création dès 1865 d'une ligne de navigation directe de la Compagnie des Messageries impériales entre la France et le Japon

- Le sauvetage de la sériciculture française :

L'industrie de la soierie Lyonnaise est à son apogée au milieu du XIX^e siècle et les maisons soyeuses cherchent en permanence de nouvelles sources d'approvisionnement en fil de soie ou en soie grège. Cependant, dans les années 1850, les élevages de vers à soie sont durement touchés par plusieurs maladies et la production de soie européenne s'effondre.... L'objectif de Léon Roches est d'approvisionner la France en soie grège et en laine de vers à soie capable de résister aux maladies.

C'est à partir de 1865 que le commerce des graines et des balles de soie entre Yokohama et Lyon se développe rapidement et Lyon devient en 5 ans la 1^{er} place mondiale du commerce de la soie. Au Japon, en retour, il devint nécessaire de moderniser l'industrie textile pour répondre à cette forte demande étrangère et la 1^{er} filature de soie est construite à Tomioka en 1872 et la France devient le principal acteur de l'exportation de la soie nippone

- La construction de l'arsenal de Yokosuka :

En 1865, la décision est prise de construire le 1^{er} arsenal maritime japonais. Léon Roches convainc le Shōgun d'en confier la réalisation à la France qui lui envoie ses ingénieurs et dispense savoir-faire et technologies. C'est la 1^{ère} grande coopération scientifique, technologique et industrielle entre la France et le Japon. C'est par François Léonce Vernet que sera lancée la construction de l'arsenal de Yokosuka (de 1865 à 1876).

- La transformation de l'armée japonaise sur le modèle français :

En 1866, le shogun désireux d'avoir une armée de terre moderne et forte, capable de résister à la montée des forces rebelles, demande l'envoi d'une mission militaire française auprès de Léon Roches. Cette mission est officialisée par des achats d'armements en France et la venue du lieutenant d'artillerie Jules Brunet envoyé au Japon sous les ordres du capitaine Jules Chanoine pour former l'armée du shōgun instaurant une véritable administration militaire sur le modèle français.

- Léon Roches met en place le collège français de Yokohama.....

L'engagement politique de Léon Roches auprès du dernier des Tokugawa fait qu'il est rappelé en France à la chute du shôgunat en 1868, contrairement à son homologue anglais qui soutient le parti de l'empereur.

En 1872, Léon Roches fait valoir ses droits à la retraite comme ministre plénipotentiaire.
Léon Roches meurt en octobre 1901